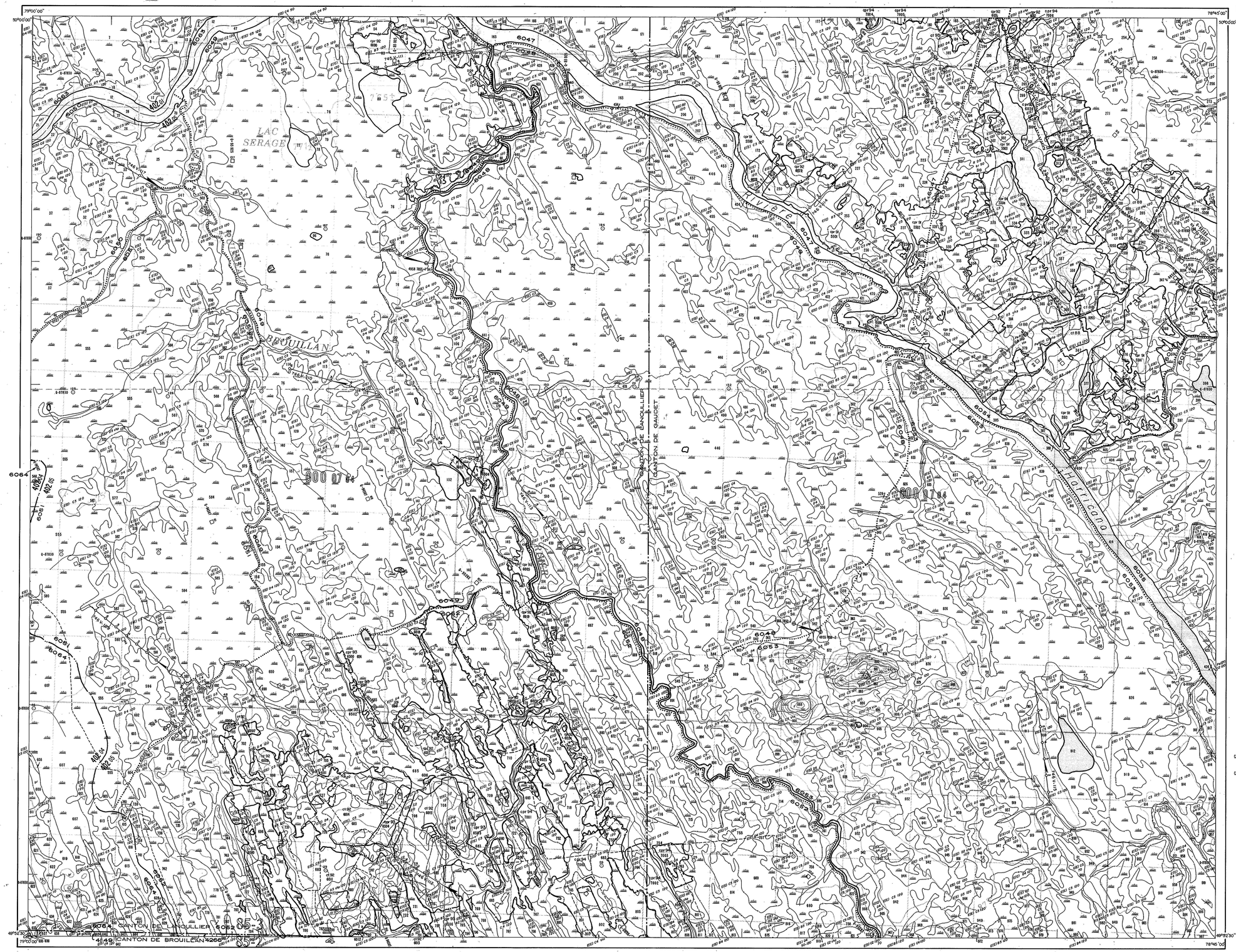

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Bordure des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes régulières	cbs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Plantation (tous types ou à pieu)	pl
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	plr
Plantation de boutures	plb
Ensemencement naturel	ens
Désherbe commerciale	dc
Récolte dans les lisières boisées (assistance libres)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à mélèze laricin	R (L)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à peuplier	R (P)
— à bouleau jaune	R (BJ)
Pessière	E
— à épinette noire et/ou l'épin rouge occupant plus de 75% de la portée (sylv.)	E (E)
— à mélèze	E (MELE)
— à peuplier	E (P)
— à pin rouge et/ou pin rouge	E (PR)
— à pin blanc	E (PB)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
Sapinière (épinette blanche)	EPS
(plantation d'épinette de Norvège)	EPS p
(plantation d'épinette noire)	EPS p
(plantation d'épinette rouge)	EPS p
Sapinière	S
— de sapin et/ou l'épin. blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à mélèze laricin	S (L)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à peuplier	S (P)
— à mélèze	S (MELE)
— à épinette de sapin (sabanon)	S (SP)
Pinède à pin blanc	PB
— avec pin rouge	PB (PR)
— avec pin rouge et/ou pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse	PB (PR)
— avec thuya (cèdre)	PB (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— avec mélèze	PB (MELE)
— avec pin gris	PB (PG)
— avec peuplier	PB (P)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
(plantation)	PB p
Pinède à pin rouge	PR
— de pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	PR (PR)
— avec thuya (cèdre)	PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— avec mélèze	PR (MELE)
— avec pin gris	PR (PG)
— avec peuplier	PR (P)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
(plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PG
— de pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse	PG (PG)
— avec thuya (cèdre)	PG (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— avec pin rouge	PG (PR)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— avec peuplier	PG (P)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
(plantation)	PG p
Cédrière	C
— de thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (MELE)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à peuplier	C (P)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
(plantation de thuya)	CNU p
Prucheraie	Pr
— de pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pr (PRU)
— à thuya (cèdre)	Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (MELE)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— à pin gris	Pr (PG)
— à peuplier	Pr (P)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzin	MELE
— de mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse	MELE (MELE)
— à thuya (cèdre)	MELE (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	MELE (E)
— à pin rouge	MELE (PR)
— à pin gris	MELE (PG)
— à pruche	MELE (PRU)
— à sapin et/ou épinette blanche	MELE (S)
(plantation de mélèze laricin)	MELE p
(plantation de mélèze japonais)	MELE p
(plantation de mélèze laricin)	MELE p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillus dominant	Résineux dominant	Tendance régionale
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)	F1 (R)
— — — — — avec thuya	F1 (C)	F1 (C)	F1 (R)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)	F1 (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)	F1 (R)
Bouleau à bouleau blanc	BB (F)	BB (R)	BB (R)
— — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB (E)
— — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)	BB (PG)
— — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)	BB (PB)
— — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)	BB (R)
— — avec sapin	BB (S)	BB (S)	BB (S)
Bouleau à bouleau jaune	F1 (BJ)	F1 (BJ)	F1 (BJ)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)	F1 (R)
Peuplerale aspen	Pe (F)	Pe (R)	Pe (R)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Peuplerale aspen et/ou bouleau ou rouge	Pe (F)	Pe (R)	Pe (R)
— — avec thuya	Pe (C)	Pe (C)	Pe (R)
Épinette rouge résineuse	ERR (F)	ERR (R)	ERR (R)
Feuillus résineux	F1 (R)	F1 (R)	F1 (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (R)	M (R)
— — sur station humide	M (F)	M (R)	M (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences tolérantes	F1
— d'essences intolérantes	F2
— sur station humide (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— à bouleau jaune	BJ
Peuplerale aspen	Pe
Peuplerale rouge	Pe
Ostéoïdes	Eo
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Eo (B)
— à bouleau jaune	Eo (BJ)
— à peuplier	Eo (P)
— à feuillus d'essences intolérantes	Eo (F)
— de bouleau jaune	Eo (BJ)
Ostéoïdes d'érable à sucre	Eo (E)
— de bouleau jaune	Bo (J)
— de peuplier	Peo (P)
— de peuplier hybride	Peo (P)
— de tilleul d'Amérique	Eo (L)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumelle

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement bâtiment, camping, villégiature, casse de sbl, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpé
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: 14.50% — 5.6-99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	és
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0–30 ans
30	31–60
50	61–80
70	81–100
90	101–120
120	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-30	30-80
90-50	50-80
90-70	70-80
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jn (jeune inégienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vn (vieux inégienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 50 ans; autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m	3m	4m	5m	6m	7m	8m
	1	2	3	4	5	6	
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 et plus	***

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (3 50%) G — détrimentaux; — classes de perte; — classes d'âge; — perturbation; — origine; — classes de hauteur; — classes de densité; — sous-group. d'essences; — groupement d'essences; — classes de pente; — année de l'origine; — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR D'ANC. FOR. / SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { SUR D'ANC. FOR. / SIGNATURE

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/ 86
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	85-3*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4*
Mode de tenure ou de gestion	0
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	07
Bassin hydrographique	04
Bassin primaire	02 04*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	9800
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Porcelle	4149*
Région écologique	12 G
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-3	32-L-2	32-L-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-14	32-E-15	32-E-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-11	32-E-10	32-E-9	

32 E/15 N.O.

2

Compt. for. 9204-5515-6036-6519-7013

À jour ☐ avril 1995